

furent donnés à un syndicat qui entreprit de former une compagnie pour construire une voie ferrée allant d'un point voisin de North-Bay, Ontario, jusqu'au Pacifique, moyennant un paiement comptant de \$25,000,000, et une concession de 25,000,000 d'acres de terre dans ce qu'on appelle la "Zone Fertile." Le contrat contenait d'autres clauses qu'on ne peut donner ici en détail. Certaines sections de la ligne que le gouvernement avait déjà construites, ou qu'il construisait à cette époque, furent également données à la compagnie. Ce fut l'origine du Chemin de fer Canadien du Pacifique, qui est devenu depuis l'une des plus puissantes compagnies du monde, n'administrant pas moins de 11,500 milles de chemin de fer.

A l'établissement de la Confédération, le gouvernement Impérial avait garanti un prêt de £3,000,000 sterling, relativement à la construction du chemin de fer Intercolonial, travail dont la nécessité était depuis longtemps ressentie par les provinces qu'il devait relier, et à l'exécution duquel beaucoup d'efforts avaient déjà coopéré. Il y eut néanmoins beaucoup de retards dans la construction de la ligne qui ne fut ouverte dans toute sa longueur qu'en 1876. La même année fut encore marquée par l'établissement de la Cour Suprême du Canada, comme cour d'appel des jugements rendus par les cours provinciales. L'année suivante, une Commission Internationale établie d'après les clauses du traité de Washington, et qui siégea à Halifax, pour déterminer la somme à payer au Canada pour la concession de dix ans accordée aux Etats-Unis dans l'affaire des pêcheries, accorda \$5,500,000 au Canada.

Le changement de gouvernement en 1878, fut généralement considéré comme dû au sentiment croissant dans le pays en faveur d'une politique de protection pour le Canada, politique qu'avait adoptée le parti Conservateur, mais à laquelle était fortement opposé M. Mackenzie le chef Libéral. Un tarif, qu'on peut regarder comme étant la première phase de ce qu'on a appelé depuis "La Politique Nationale," fut présenté par Sir Leonard Tilley, alors Ministre des Finances, pendant la session de 1879; ce tarif eut pour effet d'élever les droits de douane d'environ trente pour cent. Le premier tarif adopté sous la Confédération, quoique établissant le libre échange entre les provinces, avait imposé des droits uniformes de quinze pour cent sur toutes les marchandises étrangères, y compris les produits britanniques. Ce droit avait été élevé jusqu'à 17½ p.c. sous le régime libéral qui avait coïncidé principalement avec une période de grande dépression financière. Le nouveau tarif était donc un pas franchement fait vers la protection, et devait être, en peu de temps, justifié par ses effets sur le commerce du pays.

L'année 1880 fut marquée par la mort de l'honorable George Brown, tombé sous les coups d'un assassin, après avoir été pendant bien des années le principal champion des principes de la réforme dans le Haut-Canada; elle fut aussi marquée par le transfert au Canada, par Ordre Impérial en Conseil, de toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord qui n'avaient pas été cédées spécialement auparavant.

Pendant l'automne de 1878, le Marquis de Lorne, plus tard neuvième Duc d'Argyll, accompagné de S. A. R. la Princesse Louise, vint au Canada comme Gouverneur-Général. Deux sociétés importantes doivent leur origine à son initiative: la "Canadian Academy of Arts"